

**Direction de la Voirie  
et des Déplacements**  
Service des canaux

**VIGILANCE  
PARTICULIÈRE**



## **AVIS À LA BATELLERIE n° 2025 - 18**

**CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT**

Paris, le 14 mars 2025

**Opérations de levage**

**Bondy, entre le P.K 8.395 et P.K 8.595**

**Du lundi 17 mars au lundi 31 mars 2025**

Dans le cadre de la construction d'une passerelle, des opérations de levage au-dessus du chenal de navigation sont prévues. Elles seront interrompues lors du passage des bateaux.

Il n'y aura pas d'arrêt de navigation

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- à rester en veille VHF **sur le canal 10** ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

**Marie-Pierre PADOVANI**

**La responsable du service des canaux**

**Date limite d'affichage : 1<sup>er</sup> avril 2025**

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à [etienne.mazeaud@paris.fr](mailto:etienne.mazeaud@paris.fr).